LES CAS DE DÉBLOCAGE ANTICIPÉ

EXPIRATION DES DROITS À L'ASSURANCE CHÔMAGE

QUELS SONT LES ÉVÉNEMENTS PERMETTANT LE DÉBLOCAGE ?

- **Fin de droits à l'assurance chômage.**

DATE DE L'ÉVÉNEMENT

- **Date de fin de droits à l'assurance chômage** figurant sur la notification.

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'APPLICATION ?

- **Dans le cas d'un déblocage partiel**, les avoirs les plus anciens sur le support financier demandé sont débloqués en priorité.
- **Précisions concernant la participation et l'intéressement :** les droits acquis au titre des exercices comptables de l'entreprise, clos au moment de l'événement pourront également être remboursés après leur investissement dans le PERCO et le PERECO.
- Seules les sommes investies avant la date de l'événement peuvent être remboursées par anticipation.

IMPORTANT

La validation de votre ordre est fonction de la **date de réception des pièces justificatives.**
Vous avez **30 jours pour nous adresser** les pièces justificatives à compter de la saisie sur votre espace privé ou de la réception de la demande (par courrier), **au-delà, votre ordre sera annulé.**

Bon à savoir

Après expiration des droits à l'assurance chômage, les chômeurs de longue durée peuvent bénéficier, sous condition, de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS).

EN BREF

PLANS CONCERNÉS

- PERCO/PERCOI compte-titres
- PERECO/PERECOI compte-titres

DÉLAI POUR FORMULER LA DEMANDE DE DÉBLOCAGE	NOMBRE DE DEMANDES DE DÉBLOCAGE AUTORISÉES
À TOUT MOMENT	1

Vous pouvez effectuer votre **demande de déblocage** directement depuis votre **espace privé.**

UNSA DISNEYLAND PARIS
récupéré sur

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 18 novembre 2026 à 20:55 · UNSA Disneyland Paris

EXPIRATION DES DROITS À L'ASSURANCE CHÔMAGE

QUELS SONT LES JUSTIFICATIFS À FOURNIR ?

- Copie recto/verso, datée et signée, de tout document officiel d'identité établi par une autorité compétente (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour...) en cours de validité.

ET

- Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

ET

- Attestation délivrée par France Travail, précisant que tous les droits à l'Assurance Chômage du titulaire du compte sont expirés.

OU

- Avis de situation délivré par France Travail présentant les montants perçus et la date de fin de droits.

OU

- Attestation délivrée par France Travail indiquant que le titulaire du compte est bénéficiaire de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS) ou de l'Allocation d'aide au Retour à l'Emploi (ARE) mentionnant la date de début de versement de l'allocation et la durée.

Les justificatifs listés sont les documents les plus couramment utilisés pour vérifier l'existence de l'événement invoqué.

récupéré sur UNSA DISNEYLAND PARIS

Studio BNP Paribas E&RE - 09-25-008 - Cas de déblocage / ES - Septembre 2025

BNP PARIBAS EPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES est un Métier de BNP Paribas SA
BNP PARIBAS - S.A au capital de 2 261 621 342 euros
Siège social : 16, bd des Italiens - 75009 Paris
RCS Paris 662 042 449 - N° identifiant CE FR 76 662 042 449
www.bnpparibas.com
N°ADEME : FR200182_01XHWE

Téléchargé sur unsa-disney.fr le 18 novembre 2026 à 20:55 · UNSA Disneyland Paris